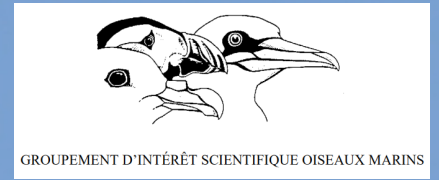




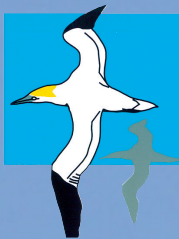
OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Recensement National des Oiseaux Marins Nicheurs de France Métropolitaine



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Bilan 2020 en Côtes-d'Armor

© Y. Février



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Un nouveau recensement national des oiseaux marins nicheurs (ROMN) de France hexagonale est réalisé sur la période 2020-2022, sous la coordination nationale du GISOM (*groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins*), en partenariat avec des structures locales de terrain (Établissements publics, associations naturalistes, voir structures privées, en charge de la gestion ou/et du suivi de colonies d'oiseaux marins). Il s'agit du 6^{ème} recensement national coordonné des oiseaux marins nicheurs, actuellement réalisés à une fréquence décennale : 1968-1970, 1977-1979, 1987-1989, 1997-2000 et 2009-2012. Ce nouveau ROMN 2020-2022 (comprenant 2 saisons de nidification, plus une année supplémentaire pour les colonies non précédemment couvertes), concerne les dénombrements concernant les effectifs nicheurs de 28 espèces à reproduction régulière en France.

Afin d'assurer le relais avec les structures et organismes partenaires de terrain, le GISOM a déterminé à des échelles géographiques cohérentes, des référents locaux appelés « coordinateurs locaux », qui assurent le rôle de coordination locale. En Côtes-d'Armor, le GEOCA (*Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor*) assure cette coordination départementale du suivi avec comme missions principales de s'assurer d'une bonne répartition et mise en place des inventaires, de la récupération des données et transmission vers le GISOM et de la rédaction d'un bilan annuel à destination des opérateurs et de la coordination nationale.

Ce bilan 2020 est donc le premier de la série. Il fait le point sur la première année de prospection réalisée dans le cadre du recensement national. Globalement il s'appuie sur 3 types de résultats/inventaires obtenus par les opérateurs :

- des inventaires spécifiques déjà réalisés en routine ou de manière régulière dans le cadre de suivis annuels (financements OFB par exemple pour certaines colonies de sternes, fulmar, cormoran huppé ou grand cormoran) ou dans le cadre d'études scientifiques, de suivis de *Réserves naturelles* (Sept-Iles et Sillon de Talbert)... ;
- des inventaires plus ponctuels menés dans d'autres cadres (acquisition de connaissance, renforcement de connaissance, tests de nouvelles méthodes de suivis...), notamment en Côtes-d'Armor, une Mesure de suivi du *projet éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc* qui a financé de l'amélioration de connaissance sur plusieurs sites ;
- des inventaires spécifiquement réalisés dans le cadre du *ROMN*. Certains suivis font l'objet de financements alloués dans ce cadre.

Le lancement des suivis en 2020 a néanmoins été fortement perturbé par la crise sanitaire traversée par la France en tout début de saison, et qui a eu pour conséquences la suspension de certains suivis (notamment en lien avec l'interdiction de navigation ou l'interdiction de déplacement sur des terrains privés), le retard d'autres suivis, une augmentation du temps de préparation, d'adaptation et d'échanges entre partenaires et donc la modification des programmations du recensement.

Toutefois, grâce à une mobilisation et une adaptabilité des différents opérateurs, une partie des suivis initialement prévus ont pu être conduits. Certains, notamment les plus tardifs en saison, ont pu être menés de manière quasi « normale ». D'autres ont été modifiés ou partiellement réalisés.



Goéland marin © Y. Février

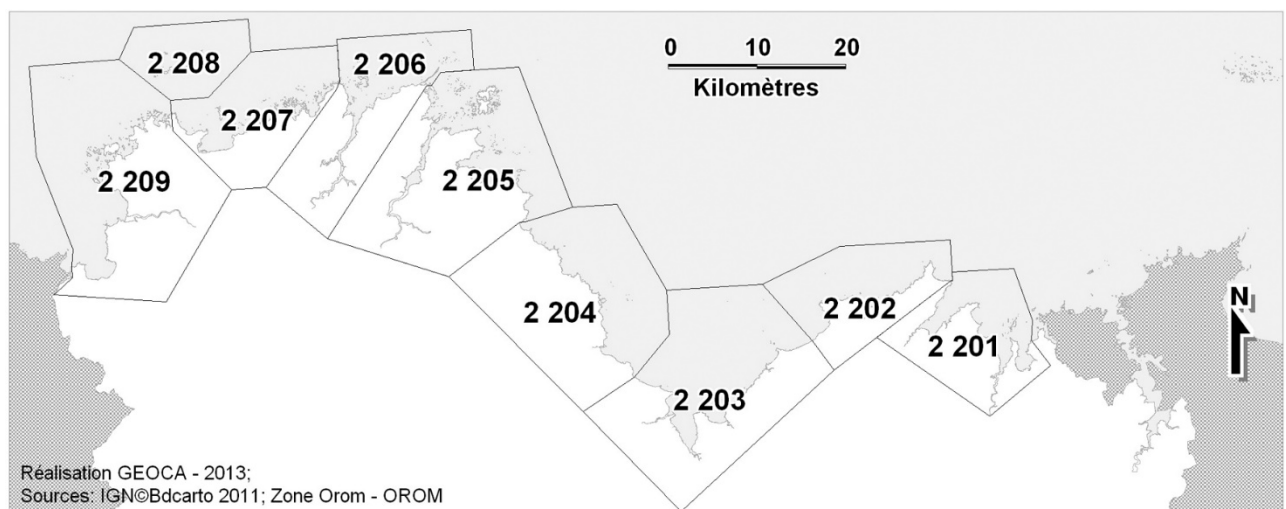
Zone d'étude

Le découpage utilisé pour ce bilan reprend le découpage mis en place dans le cadre de l'*Observatoire Régional de l'Avifaune* à savoir 9 grandes zones auxquelles doivent venir s'ajouter les données de reproduction de goélands « urbains », c'est-à-dire se reproduisant dans les villes ou zones anthropisées (zones commerciales, zones industrielles...).

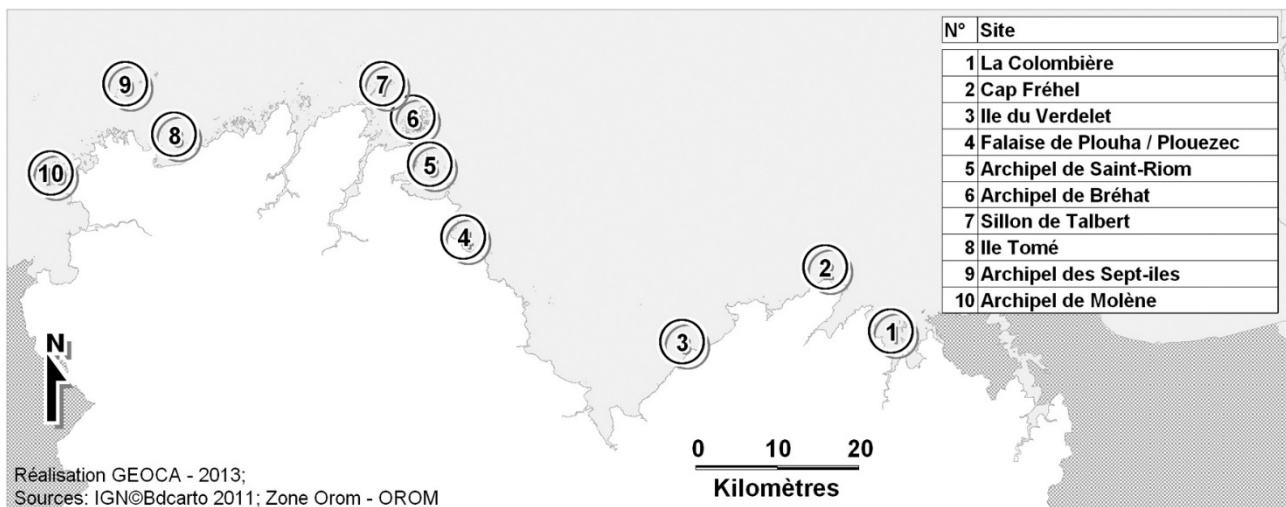
Dans le cadre de l'*Observatoire Régional de l'Avifaune*, un important travail de codification des îlots et des sites de reproduction a été mené et affiné en 2019 et 2020 à partir des bases de données HistoLitt et des référentiels déjà utilisés par les opérateurs. Chaque îlot possède ainsi un code individuel permettant de l'identifier. Les falaises ou îles et grands îlots, quant à eux, font l'objet de découpages en polygones, en lien avec la fonctionnalité des sites ou les méthodes d'inventaires. Dans les bases de données, sont conservés au maximum l'ensemble des identifiants micro ou macro afin de simplifier les analyses, notamment comparatives avec les précédents inventaires.

Il peut ainsi exister, selon les zones, des référentiels intermédiaires entre les polygones de base (colonie/îlot) et les grands secteurs ORA, utilisés notamment pour les méthodes d'inventaires ou l'identification sur le terrain.

Découpage « ORA » utilisé pour définir les 9 grandes zones du littoral des Côtes-d'Armor



Principaux sites de reproduction ou colonies connus sur le littoral des Côtes-d'Armor



Opérateurs locaux

Les principaux opérateurs locaux engagés dans les inventaires d'oiseaux marins nicheurs à l'échelle du département des Côtes-d'Armor sont :

- *Bretagne-Vivante* (sites de la Colombière et du cap Fréhel)
- *Grand Site Cap Erquy – Fréhel* (site du cap Fréhel)
- *Vivarmor Nature* (site de l'îlot du Verdelet)
- *GEOCA* (ZPS Trégor-Goëlo, ouest de la baie de Saint-Brieuc)
- *LPO / Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles* (Sept-Iles, île Tomé, littoral de la baie de Lannion et côte de Granite Rose)
- *Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert*
- *Lannion Trégor Communauté* (littoral et îles du Trégor)

Des acteurs complémentaires ont pu intervenir ou fournir des données auprès des opérateurs locaux en cours de saison et notamment certaines Collectivités ou agents (OFB...).

Financements

Les financements ayant permis la réalisation des inventaires en 2020 sont assez diversifiés sur le département, sachant que nombre d'études et de suivis existent déjà et sont menés en dehors des recensements nationaux.

Des **financements OFB spécifiques** permettent des suivis assez complets sur certaines espèces et certaines colonies (sternes, Fulmar boréal, Cormoran huppé, Grand Cormoran).

S'ajoutent à cela des financements propres aux réserves (notamment DREAL, Région...) mais aussi des financements de programmes de recherche, des financements de l'Observatoire Régional de l'Avifaune...

Des **financements privés de la société Ailes Marines** ont également été mobilisés dans le cadre d'une Mesure de suivi (Mesure S4) du projet éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc ont permis de mener certains suivis. Les objectifs de cette mesure sont d'améliorer la connaissance sur les colonies nicheuses de la baie de Saint-Brieuc. Quatre opérateurs ont profité de ces financements pour mener des inventaires ou les compléter/améliorer, notamment par des suivis en drone. L'ensemble des espèces nicheuses du Verdelet ont ainsi pu être inventoriées (en couplant des suivis « traditionnels » et des suivis par drone). Les inventaires goélands ont été menés dans leur ensemble sur la ZPS Trégor-Goëlo (en couplant des suivis « traditionnels » et des suivis par drone), des recherches de Procellariidés ont également été menée sans succès. Des compléments d'inventaires ont également pu être menés sur les alcidés et les mouettes tridactyles au cap Fréhel (bateau et drone).

Transmission des données

Pour rappel, le ROMN 2020-2022 rassemble un jeu de données collectées par divers opérateurs locaux, en tant que « producteurs de données ». Une fois collectées, validées et intégrées dans la base de données centralisée par la coordination nationale GISOM, les données demeurent propriété de l'opérateur local qui les a récoltées. Ce droit lui permet de conserver l'usufruit et la possibilité d'exploiter comme bon lui semble ses données, et ce, indéfiniment. Détenteur de la donnée brute, la coordination nationale garde la possibilité de l'analyser et de la restituer sous forme de données traitées pour les besoins stricts du ROMN. La donnée traitée est restituée, sous forme de tableaux, de figures ou de cartes, à une échelle géographique plus large que celle de la donnée brute récoltée elle, à l'échelle de la colonie. La donnée traitée est considérée comme d'accès libre pour le public.

Les tableurs de saisie sont disponibles et téléchargeables sur le site internet www.oiseaux-marins.org. Le coordinateur départemental assure le relais de transmission entre les opérateurs locaux et le GISOM ou s'assure de la transmission directe des opérateurs vers le GISOM.

Résultats obtenus en 2020

Les résultats partiels de 2020 ont permis toutefois d'obtenir des chiffres complets pour certaines espèces et/ou grandes zones géographiques. En se référant aux résultats du précédent ROMN, on constate par exemple une légère augmentation des effectifs toutes espèces sur le site du Verdelet (à l'exception du Goéland marin). Concernant les goélands nicheurs du Trégor-Goëlo, on constate une très légère diminution du Goéland argenté (le déclin était nettement plus prononcé sur les périodes précédentes), une stabilité du Goéland marin et une augmentation du Goéland brun imputable directement aux recensements par drone. On observe également une forte progression du Pingouin torda, du Guillemot de Troil ou encore de la Mouette tridactyle.

Bilan des résultats obtenus en 2020 (et pouvant être pris en compte dans le ROMN) par secteur et par espèce dans les Côtes-d'Armor (attention toutefois, les chiffres retenus pour certaines espèces pourraient être ceux d'une autre année)

	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	Urbain	Total
	Saint-Jacut	Cap Fréhel - Erquy	Fond baie Saint-Brieuc	Saint-Quay-Plouha	Plouézec - Bréhat	Pleubian Ile d'Er	Penvénan Tomé	Sept-Iles	Baie de Lannion -Perros		
Fulmar boréal	-	9-10	-	5-7	-	-	NC	74 - 77	-	-	(88 - 94)
Puffin des Anglais	-	-	-	-	-	-	-	262 - 653	-	-	262 - 653
Océanite tempête	-	-	-	-	-	-	-	196 - 203	-	-	196 - 203
Fou de Bassan	-	-	-	-	-	-	-	20 762 - 21 260	-	-	20 762 - 21 260
Grand Cormoran	-	-	41	-	NC	-	?	-	NC	-	?
Cormoran huppé	-	Partiel	87	Partiel	Partiel	Partiel	?	245	NC	-	?
Goéland brun	-	6 - 7	12	2	266-267	Partiel	?	Partiel (28)	-	?	?
Goéland argenté	-	Partiel	390	37-42	1 450-1 466	Partiel	Partiel	Partiel (417)	NC	?	?
Goéland marin	-	11 - 12	8	-	234	Partiel	?	70	NC	?	?
Mouette tridactyle	-	289 - 331	-	-	-	-	-	-	-	-	?
Sterne caugek	?	-	-	-	0	0	-	0	-	-	?
Sterne de Dougall	?	-	-	-	-	-	-	0	-	-	?
Sterne pierregarin	?	-	-	-	17-30	?	0	1	-	-	?
Sterne naine	-	-	-	-	-	15-30	-	-	-	-	15-30
Guillemot de Troil	-	540 - 597	-	-	-	-	-	57 - 64	-	-	597 - 661
Pingouin torda	-	62 - 68	-	-	-	-	-	51 - 55	-	-	113 - 123
Macareux moine	-	-	-	-	-	-	-	50 - 197	-	-	50 - 197
Total	?	?	538	?	?	?	?	?	?	?	-

Bilan des résultats obtenus en 2009-2012 (5^e ROMN) par secteur et par espèce dans les Côtes-d'Armor

	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	Urbain	Total
	Saint-Jacut	Cap Fréhel - Erquy	Fond baie Saint-Brieuc	Saint-Quay-Plouha	Plouézec - Bréhat	Pleubian Ile d'Er	Penvénan Tomé	Sept-Iles	Baie de Lannion -Perros		
Fulmar boréal	-	15-22	-	22	-	-	6	83-87	-	-	126 - 137
Puffin des Anglais	-	-	-	-	-	-	-	116-234	-	-	116 - 234
Océanite tempête	-	-	-	-	-	-	-	68-72	-	-	68 - 72
Fou de Bassan	-	-	-	-	-	-	-	22 395	-	-	22 395
Grand Cormoran	-	-	30	-	8	-	12	-	40-43	-	90 - 93
Cormoran huppé	-	269	75	146-151	581-586	-	46	358	16	-	1 491 - 1 501
Goéland brun	-	3	1	1	153-159	-	21	643	-	10-25	832 - 853
Goéland argenté	-	274-290	376	21	1 523-1 528	35	433	1 406	105	544-754	4 717 - 4 948
Goéland marin	-	10	10	-	218-220	17	62	74	24	4	419 - 421
Mouette tridactyle	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-	49
Sterne caugek	184-191	-	-	-	6	-	-	38-51	-	-	228 - 248
Sterne de Dougall	3-5	-	-	-	-	-	-	1-2	-	-	4 - 7
Sterne pierregarin	28	-	-	-	65-70	1-5	1-2	54-58	-	-	149 - 163
Sterne naine	-	-	-	-	-	8-9	-	-	-	-	8 - 9
Guillemot de Troil	-	238-259	-	-	-	-	-	51	-	-	289 - 310
Pingouin torda	-	7	-	-	-	-	-	30-32	-	-	37 - 39
Macareux moine	-	-	-	-	-	-	-	149-202	-	-	149 - 202
Total	215-224	865-909	492	190-195	2 554-2 577	61-66	581-582	25 466-25 665	185-188	558-783	31 167 - 31 681

Les suivis par drone en 2020

L'apport de financements privés (Ailes Marines) en 2020 dédiés à l'amélioration des connaissances sur les colonies nicheuses de la baie de Saint-Brieuc, ont permis de mener plusieurs études par drone : cap Fréhel, îlot du Verdelet, 42 îles et îlots du Trégor-Goëlo. Ces expériences ont été très enrichissantes à la fois sur le plan méthodologique mais également sur les résultats obtenus et en grande partie déjà mobilisables dans le cadre du ROMn. Deux présentations de ces suivis ont été faites lors des rencontres du RESOM le 15 décembre 2020. Elles sont normalement disponibles en ligne sur le site

<https://oiseaux-marins.org/>

<https://oiseaux-marins.org/accueil/agenda/23-386/rencontre-nationale-2020>

Un rapport d'expérience est également en cours de préparation et devrait être complété par les résultats obtenus en 2021 (reports de certains volets initialement prévus en 2020 comme le suivi par drone de la production en jeunes de Grands Cormorans dans le Trégor-Goëlo). Il présentera les méthodes utilisées, les analyses menées, les retours d'expérience positifs ou négatifs sur la méthode, fera le bilan comparatif des suivis par drone aux autres méthodes d'inventaires sur certains sites ayant fait l'objet de plusieurs méthodes d'inventaire...



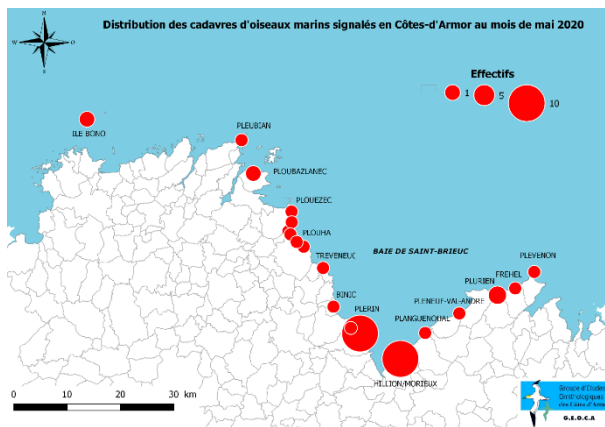
Résultats de l'identification des Nids Apparemment Occupés pour les différentes espèces d'oiseaux marins nicheurs sur l'îlot de la Mauve (Plouha) en 2020 à partir d'une Orthophoto (en rouge, les nids de Goéland argenté, en vert les nids de Goéland brun et en violet/rose les nids de Cormoran huppé) – échelle 1/1000°



Opération de suivi drone au Grand Mez Goëlo (Plouézec) – mai 2020 © Y. Février

Mortalité importante de Cormorans huppés en baie de Saint-Brieuc en 2020

En même temps que reprenaient les suivis sur les oiseaux marins nicheurs et que le déconfinement s'opérait à la mi-mai, des cadavres de cormorans huppés étaient signalés sur plusieurs plages de la baie de Saint-Brieuc. Ces signalements très rapprochés ont poussé le GEOCA à lancer un appel à information, mobilisant ses bénévoles, les gestionnaires locaux (parmi lesquels les autres opérateurs départementaux), le réseau associatif breton... Au total, une trentaine de signalements ont totalisé 63 cadavres de cormorans, la plupart identifiés comme des cormorans huppés adultes. Les secteurs d'échouages identifiés s'étendent de l'archipel des Sept-Iles jusqu'au cap Fréhel avec une nette concentration sur la côte ouest (Goëlo) et le fond de la baie de Saint-Brieuc. La plage des Rosaires (Plérin) et la plage de la GrandVille (Morieux) ont chacune vu au moins une dizaine de cadavres recensés. La période de découverte s'est étendue du 15 mai au 8 juin avec une nette concentration autour du 19/20 mai. L'Office Français de la Biodiversité a tout de suite été prévenu mais aucune analyse n'a été menée.



Distribution des cadavres d'oiseaux marins signalés en Côtes-d'Armor au mois de mai 2020



Cadavre de Cormoran huppé sur la plage de la Ville Berneuf / Pléneuf-Val-André le 22 mai 2020
© Y. Février / GEOCA

Compte tenu de la distribution des cadavres et de l'absence de retour des autres départements bretons, l'hypothèse des mauvaises conditions météorologiques du 11 au 15 mai est privilégiée. Le très fort vent de nord-est et des conditions d'alimentation rendues difficiles ont pu fragiliser des oiseaux alors déjà fatigués par la saison de reproduction. La très faible reproduction observée durant les suivis menés dans le cadre des inventaires et la forte proportion de nids vides (environ 50% sur l'île Saint-Riom/Ploubazlanec) semblent confirmer que les cadavres appartiennent bien au moins en partie à la population reproductrice locale. Quelques cadavres ont été observés au pied même des colonies comme à Plouha ou à la Fauconnière/cap Fréhel. Même si d'autres hypothèses ne peuvent être totalement écartées faute d'analyses ou de preuves (pollution marine, contamination, capture accidentelle...), l'étendue de cet épisode et une information complémentaire du *Groupe Ornithologique Normand*, qui a pu constater le même épisode (mortalité d'adultes et désertion des colonies) sur les colonies situées à l'est de l'archipel de Chausey à la même période, semblent confirmer une probable mortalité liée aux incidents météorologiques. Il est connu que le Cormoran huppé s'avère plus sensible que d'autres espèces, notamment le Grand Cormoran, à de tels épisodes du fait d'un régime sans doute plus spécialisé et de faibles réserves physiologiques (**Alexandre Carpentier, Comm. pers.**). Les conséquences démographiques risquent d'être notables sur les populations locales à la fois car cette mortalité a touché des adultes (vraisemblablement déjà reproducteurs), que les données enregistrées ne reflètent que partiellement la mortalité réelle qui pourrait s'élever à plusieurs centaines d'individus, et que la saison de reproduction 2020 a été assez mauvaise certains sites inventoriés. Les suivis menés en 2021 sur les populations nicheuses de cormorans huppés devrait permettre de préciser ces impacts.

A noter également que même si les cormorans huppés étaient largement majoritaires dans les cadavres retrouvés, d'autres espèces ont également fait les frais de ces épisodes météorologiques (Fous de Bassan, goélands...). Un goéland marin adulte retrouvé mort à Pléneuf était équipé de bagues métal et colorés qui ont permis de connaître son origine (bague poussin en 2010 à Chausey (Normandie) et nicheur sur ce même secteur depuis 2018 au moins ; **F. Gallien, Comm. pers.**). Un élément qui peut plaider en faveur d'une origine extérieure partielle des oiseaux trouvés morts en baie de Saint-Brieuc, à la vue des vents dominants de nord-est.

Rédaction : Yann Février (GEOCA)

Relecture : Bernard Cadiou (Bretagne-Vivante), Armel Deniau (RNN Sept-Iles/LPO), Delphine Even (Vivarmor Nature), Pascal Provost (RNN Sept-Iles/LPO), Philippe Quéré (Grand Site Erquy-Fréhel).

Remerciements

Un grand merci à tous les salariés et bénévoles impliqués dans les suivis de terrain et la transmission de données :

Jérémy Allain, Bernard Cadiou, Malik Debbaoui, Benoît Degonne, Isabelle Delacourte, Franck Delisle, Armel Deniau, Chloé Dugast, Delphine Even, Yann Février, Julien Houron, Emeric Mercier, Eric Poulouin, Pascal Provost, Philippe Quéré, Faustine Savin, Margaux Ruiz, Anouck Viain...

